

ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS

Les avis du CAUE



Existant, côté rue (photo extraite du dossier de permis de construire)



Projet, côté rue (photomontage extrait du dossier de permis de construire)

Type de demande d'autorisation

Permis de construire

Nature du projet

Construction d'une maison individuelle

Objet de la demande d'avis

Aspect extérieur contemporain

Avis

Favorable

Projet de construction d'une maison individuelle

Le site de projet se trouve à la périphérie du village et dans un environnement bâti traditionnel, mais qui ne présente pas d'intérêt patrimonial particulier. Le terrain est étroit, en forme de lanière, inscrit entre deux corps de grange.

Le projet consiste à réaliser une construction étirée dans la longueur de la parcelle, perpendiculairement à la rue, et comportant plusieurs corps bâtis. Côté rue, le bâtiment présente des caractères proches du bâti traditionnel ; côté jardin, il affiche l'aspect d'une architecture contemporaine de qualité.

Contexte réglementaire : application du Code de l'Urbanisme



Projet, côté jardin (photomontage extrait du dossier de permis de construire)

Avis du CAUE : la qualité du projet général présente un bon équilibre entre construction traditionnelle et construction moderne. Le logement sur rue présente une bonne mise en perspective et approche du bâtiment moderne implanté sur l'arrière.

L'étroitesse de la parcelle au regard des bâtiments agricoles environnants non mitoyens ne permet pas de construction plus ample.

Au regard de l'article R-111-21 du Code de l'Urbanisme, le projet n'est pas de nature à porter atteinte à son environnement.

RÉALISATION : RÉGIS JANOVEC - MARS 2007